

Les diplômes professionnels oubliés par JM Blanquer ?

2 minutes



"On en arrive à se demander si notre ministre maîtrise les modalités, les épreuves d'examens et les implications de sa réforme sur le terrain" , relève la Cgt Education. Revenant sur les décisions prises par JM Blanquer pour les examens de cette année, la Cgt montre qu'elles sont claires pour le bac général et technologique mais nettement moins pour le bac professionnel. "Le ministre précise qu'une « attention particulière sera portée aux effets du renforcement du protocole sanitaire sur la procédure de contrôle en cours de formation, en voie scolaire et en apprentissage ». Cette formule, plutôt absconde, semble contenir, en filigrane, une mise en place du contrôle continu dans la voie pro également sans plus de précisions", écrit la Cgt Education. Le ministre "semble complètement oublier, que dans la voie professionnelle il y a aussi des CAP et que sa réforme vient d'introduire une épreuve orale qui devrait se dérouler en avril/mai et qui comptera pour moitié dans l'obtention du chef-d'oeuvre. La mise en place de ce dispositif est un échec et les

élèves de CAP ne seront pas en mesure d'être évalué·es équitablement pour cette session 2021. En effet, le confinement de l'année dernière n'a pas permis la mise en place ni l'évaluation en contrôle continu ainsi que c'est prévu dans le texte. Ces élèves qui conjuguent les difficultés ne doivent pas essuyer les plâtres de cette épreuve orale... Pour la CGT Educ'action dans le contexte épidémique actuel il semble totalement irresponsable de maintenir cette épreuve. Il faut purement et simplement annuler cette session 2021 du chef-d'oeuvre".

[Sur le site cgt](#)